



Le syndicat DAMEN lutte pour une reconnaissance de l'exposition à l'amiante dans le secteur de la réparation navale

Le fait principal reproché est une dégradation du portail de la sous-préfecture de Brest, le 17 décembre 2021, par incendie à la suite d'une énième réunion avec l'Etat, n'aboutissant à rien, une fois de plus. 200 salariés, CCI port et Damen étaient mobilisés pour défendre leur cause.

Soutenez les salariés de l'entreprise DAMEN et tentez de gagner des lots

Tombola engagée

Ticket 2€

Soutien aux salariés de DAMEN

Gagner de nombreux lots :

- des séjours* Touristra, UFM et TLC,
- visites privées (Tour Eiffel),
- paniers garnis spécialités bretonnes,
- des livres,
- 6 abonnements à la NVO, ...

Les tickets sont disponibles au 01.55.82.86.12.

* séjour d'une semaine pour 2 personnes hors vacances scolaires à Vouzeron (UFM), Noirmoutier (TLC), Touristra (tous villages France hors Corse)...

Pour ces faits, le 9 mai dernier, 4 salariés ont été condamnés à 46 000€ d'amende assortis de 2 mois à 5 ans de prison avec sursis.

Ce combat n'est pas celui d'une entreprise, mais celui de tous ceux qui bénéficient de cette allocation, et qui demain ne seraient plus reconnus dans le dispositif ACAATA, et celui de toute la CGT.



LA VIE OUVRIÈRE
LA REVUE DU TRAVAIL ET DES LUTTES SOCIALES